



# Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

Renouvellement pour une durée de 10 ans du permis de  
Cameco Corporation pour l'usine de concentration d'uranium  
de Key Lake, la mine et l'usine de concentration d'uranium  
de Rabbit Lake, et la mine d'uranium de McArthur River

---



**PFP**

**Programme de financement  
des participants**

Juillet 2013



## **Décision de la CCSN concernant l'allocation du financement des participants pour le renouvellement pour une durée de 10 ans du permis d'exploitation de Cameco Corporation pour l'usine de concentration d'uranium de Key Lake, la mine et l'usine de concentration d'uranium de Rabbit Lake, et la mine d'uranium de McArthur River**

Le 25 février 2013, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a annoncé qu'elle offrait jusqu'à 150 000 \$, dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP), afin d'aider les particuliers, les groupes autochtones et d'autres parties intéressées à prendre part à l'audience publique sur les demandes de renouvellement de permis présentées par Cameco Corporation pour l'usine de concentration d'uranium de Key Lake, la mine et l'usine de concentration d'uranium de Rabbit Lake, et la mine d'uranium de McArthur River. Ce financement doit servir à examiner et à commenter la demande de permis et les documents connexes, ainsi qu'à se préparer (c.-à-d., examiner et commenter le rapport définitif) et à participer au processus d'audience publique de la Commission. La date limite pour soumettre une demande d'aide financière à la CCSN était le 15 avril 2013.

### **Contexte**

La CCSN a rendu disponible une aide financière pour :

- la communication de renseignements nouveaux, distincts et pertinents à la CCSN au moyen d'interventions éclairées et relatives au sujet étudié
- aider les parties intéressées à se préparer et à participer au processus d'audience publique de la Commission pour le sujet à l'étude, qui aura lieu les 2 et 3 octobre 2013 à La Ronge (Saskatchewan)

Un comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner les demandes d'aide reçues par l'administratrice du PFP de la CCSN, et pour formuler des recommandations sur l'allocation d'un montant maximum de 150 000 \$ aux demandeurs admissibles. La CCSN avait permis au CEAF d'accorder un montant supérieur au plafond de 150 000 \$ selon le montant total demandé à l'origine par les demandeurs.

Les membres du CEAF étaient M. Paul Scott, directeur à la retraite du bureau de Vancouver de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE), M. Bruce Young, directeur à la retraite de l'ACEE, et M. Guy Riverin, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédéral à la retraite.

Le 29 avril 2013, les membres du CEAF se sont rencontrés pour examiner les sept demandes d'aide financière reçues par la CCSN. Le montant total demandé s'élevait à 318 941,45 \$.

### **Admissibilité et critères relatifs au financement**

Les demandeurs admissibles comprenaient des particuliers, des groupes autochtones ou des sociétés à but non lucratif qui devaient satisfaire à l'une des exigences suivantes :

- avoir un intérêt direct et local dans le projet, notamment vivre à proximité du secteur du projet ou y posséder des biens fonciers

- avoir une perception de la collectivité locale ou des connaissances traditionnelles autochtones pouvant être utiles au projet proposé
- porter un intérêt aux incidences éventuelles du projet sur les terres visées par un traité ou un règlement, un territoire traditionnel ou les revendications et droits connexes
- prévoir de fournir à la Commission des renseignements à valeur ajoutée pertinents au mandat de la CCSN et à la question à débattre devant la Commission

Le Comité a également vérifié si chaque demande de financement était complète, reçue dans les délais fixés, raisonnable et justifiable à l'égard du sujet étudié.

D'autres facteurs ont aussi été pris en compte par le CEAF :

La mesure dans laquelle le demandeur :

- peut fournir une expertise provenant de sources professionnelles crédibles et dignes de confiance
- représente d'une seule voix plusieurs parties directement touchées par la question à l'étude
- n'a pas accès à d'autres sources de financement pour soutenir la présentation de commentaires sur la question à l'étude

La mesure dans laquelle la proposition en vue d'une aide financière, la nature des activités proposées et les frais associés :

- sont raisonnables par rapport à la question à l'étude
- correspondent à la portée de la question et de l'aide financière maximum disponible;
- ne dédoublent ou ne chevauchent pas les travaux entrepris par d'autres
- ne touchent pas à des questions déjà abordées dans le cadre normal des activités du demandeur

## Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

La CCSN a étudié attentivement les recommandations formulées par le CEAF au sujet de l'allocation de fonds pour permettre aux demandeurs de prendre part à l'audience publique sur les renouvellements du permis de Cameco Corporation pour l'usine de concentration d'uranium de Key Lake, la mine et l'usine de concentration d'uranium de Rabbit Lake, et la mine d'uranium de McArthur River.

En ce qui concerne les demandeurs d'aide financière pour la question à l'étude, la CCSN accepte toutes les recommandations du CEAF et approuve le remboursement d'un montant maximum de 138 510,20 \$ pour les bénéficiaires suivants.

<b>Demandeur</b>	<b>Montant maximum disponible</b>
Saskatchewan Environmental Society	<b>Jusqu'à 16,500 \$</b>
Grand conseil de Prince Albert	<b>Jusqu'à 40 600 \$</b>
M <sup>me</sup> Rose Roberts	<b>Jusqu'à 10 532, 90 \$</b>
Sierra Club Canada	<b>Jusqu'à 14 000 \$</b>
Clarence Natomagan	<b>Jusqu'à 10 777,30 \$</b>
English River First Nation	<b>Jusqu'à 19 500 \$</b>
Kineepik Métis Local 9, Pinehouse	<b>Jusqu'à 26 600 \$</b>

Pour que les fonds soient versés, les bénéficiaires doivent signer un accord de contribution qui précise le montant maximum approuvé pour leur proposition et les produits livrables qui doivent être fournis pour le premier jour de l'audience publique de la Commission.

### Renseignements supplémentaires

Trudy Chapman  
Conseillère principale des politiques et administratrice du Programme de financement des participants  
Commission canadienne de sûreté nucléaire | 613-943-7431 | [pfp@cnscccsn.gc.ca](mailto:pfp@cnscccsn.gc.ca)  
Gouvernement du Canada